



# La Lettre de Michel MÉNARD

Député de la cinquième circonscription de Loire-Atlantique

Cantons de Carquefou, La Chapelle sur Erdre, Ligné, Nantes 8, Nort sur Erdre

## (éxito)

### (le saviez-vous?)

La loi Macron (pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques) comprend 90 mesures visant à simplifier et moderniser les leviers essentiels à la relance de la croissance, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Quelques exemples :

- **Faciliter l'accès au permis de conduire** avec une procédure plus simple et moins coûteuse. La réduction des délais à l'examen, l'accessibilité dès 15 ans à l'apprentissage anticipé et la fin du nombre d'heures de conduite minimum, seront une source d'économie pour les familles. La conduite supervisée via la location de véhicules à double commande offrira la possibilité dès 18 ans de démarrer une formation en conduite libre.
- **Encourager la mobilité.** La réouverture et la création de lignes d'autocars développeront à moindre coût l'offre de transports sur le territoire. Garantir la complémentarité et l'équilibre des services de trains et d'autocars contribuera à désenclaver le territoire et à mettre un terme à l'augmentation injustifiée des tarifs des péages.
- **Développer le logement intermédiaire.** De nombreux ménages sont exclus de l'accès au logement social mais n'ont pas les moyens de résider dans le parc privé. Développer le logement intermédiaire suscitera une réduction de la pression pour l'accès au logement social et un soutien fort et essentiel à la filière du bâtiment.
- **Rendre transparente la tarification des professions réglementées** et faire baisser le prix de certains actes de la vie courante (frais d'huissiers, de notaires...)

contact@michelmenard.fr

### La France se relève. 60 engagements, 3 ans plus tard

Trois ans après l'élection de François Hollande à la Présidence de la République, un constat doit être dressé sur le bilan de la majorité, et il est loin d'être aussi sombre que le prétendent nos détracteurs.

La France se redresse, et cela se traduit notamment par son **retour sur le devant de la scène internationale**. Afin de préserver la paix, elle a été l'une des premières puissances internationales à se mobiliser pour empêcher l'implantation du terrorisme au Mali, tout comme au Nigeria, en Centrafrique, ou encore en Irak pour lutter contre Daech. En faveur de la préservation de l'environnement, elle a fait le choix d'accueillir la Conférence mondiale sur le Climat en fin d'année, pour doter la planète d'un accord ambitieux et contraignant de limitation des émissions de gaz à effets de serre.

**Sur le plan économique, la confiance dans l'avenir se dessine à nouveau.** La reprise est réelle, et le regain de croissance que nous avons connu au premier trimestre 2015 (0,6%) devrait se poursuivre tout au long de l'année pour dépasser 1% sur l'année. Ces bonnes nouvelles conjoncturelles se combinent avec les efforts que nous menons en vue de restaurer les équilibres budgétaires: baisse du déficit public à 4% en 2014, celui de la Sécurité sociale passé sous la barre des 10 milliards d'euros, et le déficit du commerce extérieur résorbé de plus de 30%. Grâce aux mesures prises en faveur de la compétitivité, le coût du travail dans l'industrie est désormais moins élevé en France qu'en Allemagne.

**Reste que la baisse durable du chômage n'a pas encore devancé le retour de ce sentiment de confiance, et demeure à ce titre l'inlassable combat du Gouvernement.** Les mesures prises en faveur de la jeunesse ont toutefois permis de réduire le chômage des jeunes de 2 points depuis fin 2012, et le dispositif des droits rechargeables a bénéficié à plus d'un million de salariés au chômage. Ces mesures se sont traduites par la baisse des inégalités, qui ont autant diminué en 2013 qu'elles augmentaient chaque année depuis 10 ans. Cependant, beaucoup de nos concitoyens vivent dans la précarité, et **l'effort pour plus de justice sociale doit se poursuivre.**

Dans le cadre de ce point d'étape sur les 60 engagements pris par le candidat Hollande, je vous adresse ainsi un livret «**Aujourd'hui la France, 3 années au service des Français**», pour que vous puissiez mesurer par vous-même le chemin parcouru par la majorité depuis 2012.

Tous les chantiers prévus alors ont été engagés, d'autres sont venus s'ajouter au fil de la conjoncture, mais toujours dans la même cohérence. Le redressement du pays dans la justice sociale, la priorité donnée à notre jeunesse, tels sont les engagements que nous avons pris collectivement devant les Français, et tels seront ceux qui nous guideront dans les années à venir : baisses d'impôts et baisses de charges, nouvelles économies et nouveaux investissements, prime d'activité et compte personnel d'activité, généralisation du tiers payant et de la complémentaire santé, réforme du collège et augmentation de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), mobilisation pour les quartiers populaires et pour les zones rurales.

Député du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, je fais le choix d'exprimer mes propositions et critiques dans les lieux de débats collectifs plutôt que devant les caméras. Ni godillot, ni frondeur, **je continuerai à accompagner le Gouvernement pour poursuivre l'action menée depuis 2012**, et les deux années à venir seront déterminantes pour apprécier, dans sa globalité, notre bilan au service des Français.

www.michelmenard.fr  
(Contact)

@Michel\_MENARD



4 rue Léonard de Vinci 44470 CARQUEFOU

Tél. 02 40 68 70 04 - Fax. 02 40 68 70 53 - contact@michelmenard.fr - www.michelmenard.fr



Janvier- Centre d'incendie et de secours de Carquefou- Remise de véhicules réformés à la Protection Civile de Loire-Atlantique.

Rendez-vous en permanence avec des responsables associatifs et Elsa Régent-Pennuen, suppléante

31 mars en visite de soutien à Tunis- Echanges avec le Président de la République Tunisienne M. Béji Caïd Essebsi

21 mai à l'Assemblée Nationale - discussion autour de la servitude de marche pied

# (à l'assemblée et en Circonscription) .....

## Solidarité avec la République tunisienne

Deux mois après les attaques terroristes en France, l'horreur a frappé en mars à Tunis dans le musée Bardo. Président du groupe d'amitié France Tunisie, j'ai exprimé ma solidarité aux victimes, à leurs proches, aux dirigeants du pays et au peuple tunisien ami.

J'ai fermement condamné cette lâcheté qui caractérise tout acte terroriste. Cette attaque a pris pour cible le seul pays, parmi ceux qui ont connu le printemps arabe, qui ait réussi à avancer vers la démocratie, et vient tristement rappeler la nécessité d'une coopération internationale dans la lutte contre ce fléau. François HOLLANDE a chargé le Ministre de l'Intérieur de renforcer encore notre coopération avec l'État tunisien sur la sécurité, tant en termes de moyens humains qu'en apport technique.

La Tunisie a toujours été un état indépendant, pionnier du monde arabe, le statut qu'y ont acquis les femmes étant le symbole de sa modernité. Le tourisme, avec sa place économique stratégique, était une cible majeure de cette attaque. Sans céder à la peur, manifestons empathie et solidarité au peuple tunisien, en n'excluant pas ce pays de nos destinations de voyage, sauf consigne du Ministère des affaires étrangères. Gardons à l'esprit que la menace terroriste pèse sur de nombreux pays, en Europe comme sur le continent africain, et que quelques semaines avant, c'est la France qui était touchée.

## L'éducation populaire, compétence partagée

Dans le cadre de l'examen de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), j'ai fait adopter un amendement qui étend à l'Education Populaire la compétence partagée entre les communes, les Départements et les Régions. Initialement limitée aux activités sportives, culturelles et touristiques, cette prérogative doit permettre à l'ensemble des collectivités de participer au maintien de la vivacité de ce tissu associatif, au service du lien social, des loisirs éducatifs et de la formation citoyenne.

## L'école au cœur de la République

Depuis 2012, l'Education nationale est redevenue le premier budget de la Nation. Dès 2013, la formation des enseignants a été rétablie et des postes sont à nouveau créés. En Loire-Atlantique, ce mouvement est conforté à la rentrée 2015 avec 120 nouveaux postes pour le premier degré et 89 en collège et lycée.

Mieux apprendre, c'est mieux réussir. La réforme du collège entrera en application en 2016, permettant de lutter efficacement contre l'accentuation des inégalités scolaires.

La majorité de gauche au département, reconduite en mars, partage cette ambition. Ainsi depuis 2004, 10 collèges ont été construits et 8 suivront d'ici 2021. Celui de Saint-Joseph de Porterie ouvrira en 2017.

## Servitude de marche pied en bonne voie !

Dans le cadre de l'examen en seconde lecture du Projet de loi *Transition énergétique pour la Croissance verte*, j'ai été à l'initiative d'un amendement visant à garantir l'effectivité de la loi de servitude de marche pied, en introduisant la notion de *continuité du cheminement* le long du domaine public fluvial.

Cette disposition renforce l'accès des promeneurs le long des cours d'eau et précise les conditions de contournement d'obstacles naturels ou patrimoniaux, qui pourra s'effectuer au plus près de la ligne délimitative du domaine public fluvial au sein de la propriété concernée. Cet amendement, soutenu par mes collègues socialistes, a été adopté le 21 mai à l'unanimité.

Mobilisé de longue date aux côtés des collectifs de marcheurs des bords de l'Erdre, je me réjouis de cette avancée significative, et veillerai à ce qu'elle soit pleinement appliquée.

## (Renseignement)

Adopté le 05 mai par l'Assemblée Nationale, le projet de loi sur le renseignement a suscité de nombreux débats citoyens venus enrichir le travail des députés. Dès 2013, la France s'était engagée à encadrer les activités du renseignement, et les attentats de janvier dernier ont conforté la nécessité de légiférer. Des craintes ayant été exprimées, François Hollande a décidé de saisir le Conseil constitutionnel sur la conformité de ce texte à la Constitution, et le gouvernement a réduit la technique du renseignement adoptée à une expérimentation jusqu'en 2018. Le Parlement sera alors saisi, après avoir eu la possibilité de réaliser tous les contrôles nécessaires. Comptez sur moi pour veiller à ce que les mesures prises pour la sécurité des Français, dans un contexte marqué par le risque terroriste, soient sans préjudice pour la préservation des libertés individuelles.

## (Elsa Régent-Pennuen, suppléante)

**Le Projet de loi sur le dialogue social et l'emploi** vient compléter les dispositifs engagés depuis 2013 sur la démocratie sociale. La loi sur la sécurisation de l'emploi a institué les accords d'entreprise comme étant la règle régissant les relations sociales. Mais pour qu'elle fonctionne, il faut que les accords ne concernent pas que les grandes structures, et que les instances représentatives du personnel couvrent un maximum d'entreprises. Pour ce faire, le projet de loi instaure une commission paritaire régionale des petites entreprises qui aura des compétences pour conclure des accords (conditions de travail, gestion des emplois...).

Il ouvre aussi la voie de la sécurisation des parcours professionnels des représentants du personnel, et simplifie les modalités de représentation, en instituant une délégation unique rassemblant comité d'entreprise, délégués du personnel et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Les nouveaux droits ouverts aux salariés par la loi sur la sécurisation de l'emploi sont concrétisés par le compte personnel d'activité, outil de la portabilité des droits acquis en matière de formation professionnelle et de pénibilité. La prime d'activité, qui remplace RSA activité et prime pour l'emploi, vient par ailleurs soutenir le pouvoir d'achat des salariés aux faibles revenus. Elle touchera 5,6 millions de travailleurs aux revenus modestes et bénéficiera aux jeunes de 18-25 ans.

